

Charte

de l'Association hôtelière du Valais

Vision et mission

Syndicat patronal des hôteliers valaisans, nous sommes au service des hôteliers pour leur apporter support et assistance dans les domaines de la formation et le développement d'outils techniques pour leur faciliter le travail administratif, en apportant une **valeur ajoutée**. La représentation et le suivi des conditions cadres font aussi partie de notre mission. Nous prôtons les valeurs de **respect, d'authenticité** et de **qualité**.

Nous nous engageons, depuis toujours, à répondre aux exigences croissantes de nos membres dans un marché du tourisme en constante évolution, et d'atteindre un niveau d'excellence dans l'ensemble de nos secteurs de prestation.

Qualité

Considérant nos membres comme partenaires privilégiés de nos activités, nous entendons rechercher le meilleur rapport qualité-prix de nos prestations, tout en assurant la pérennité de notre entreprise.

Nous mesurons régulièrement nos services et les comparons avec les objectifs et les services offerts par nos concurrents (Benchmarking).

Environnement

Nous considérons nos richesses naturelles comme le capital fondamental de notre activité et entendons optimiser leur utilisation et leur gestion à long terme, tant dans une vision environnementale qu'économique et sociales en mettant le **développement durable** en priorité.

Nous nous engageons à respecter la législation en vigueur, dans un perpétuel souci de diminution des impacts sur l'environnement.

Nous favorisons la sensibilisation et la formation de nos membres et de notre personnel aux aspects environnementaux et prôtons une gestion raisonnée des déchets.

Nous communiquons au comité et aux membres les résultats de l'entreprise en matière d'environnement afin d'accroître la confiance des membres et renforcer notre crédibilité.

Social

Tout en favorisant le maintien d'emplois, nous entendons valoriser le capital humain de notre entreprise en développant ses compétences.

Nous entendons mettre en valeur le rôle joué par chacune de nos collaboratrices et engager une prise de conscience de chacun dans la pérennité de l'entreprise.

Nous mettons l'accent sur la communication efficace au sein de l'association.

Sécurité

Estimant la sécurité comme partie intégrante de la qualité des prestations, nous utilisons et optimisons un système d'analyse des accidents permettant l'application des mesures préventives de sécurité.

Nous nous engageons à optimiser la sécurité des installations et équipements existants, afin de protéger la santé de nos visiteurs et de nos collaborateurs.

Economie

Nous entendons assurer la pérennité de notre entreprise en veillant particulièrement au maintien de la rentabilité de nos activités, et à l'attractivité toujours améliorée de nos infrastructures.

Objectifs d'amélioration

A travers la mise en place de notre système de management, nous entendons maintenir et développer les infrastructures et domaines d'activités de notre entreprise, de manière à en assurer la pérennité à long terme.

Sion, le 27 septembre 2017



Patrick Bérod, directeur AHV